



A-t-on le droit de faire l'apologie du tabac sur la première page d'un quotidien ?

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 11 juillet 2008

A-t-on le droit de faire l'apologie du tabac sur la première page d'un quotidien (le Parisien du 10/07/08) véhiculé de surcroît par une chanteuse et complété et réédité en pages 40/41 dudit journal ?

La photo représente madame Carla Bruni-Sarkozy une cigarette allumée à la main + une boîte d'allumette pour confirmer .

Réponse :

La consommation de tabac, en France, n'est pas interdite

La représentation photographique, dans la presse, d'individus s'adonnant à la pratique du tabagisme, est, à ce jour, considérée comme une image normale de la vie quotidienne.

Le fait que les plus hauts personnages de l'Etat puissent se prêter ostensiblement à une telle mise en scène est assez odieux. Et cette provocation est d'autant plus méprisable qu'elle se situe à un moment où la lutte contre ce fléau de santé publique semble être enfin pris en compte par toute la population.

Soyez nombreux à demander à Xavier Bertrand et à Roseline Bachelot de se faire vos avocats auprès des provocateurs : ils le feront sans aucun doute.